

Le Président

Cabinet du Maire

Courrier arrivé le 15/03/22  
N° 17414/22/03/00036

TERRITOIRE  
MARSEILLE  
PROVENCE

MAIRIE des 6 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> Arr.	
ARRIVE LE : 14/03/22	
Pour Attribution	
<input checked="" type="checkbox"/> Le Maire	<input type="checkbox"/> AG
<input type="checkbox"/> DGS	<input type="checkbox"/> EC
<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Finances
<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Marchés
<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/>
COPIE A : <i>Tech</i>	

Marseille, le 09 MARS 2022

Monsieur Pierre BENARROCHE  
Maire du 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> Arrondissements  
de Marseille  
Villa Bagatelle  
125 rue du Commandant Rolland  
13008 MARSEILLE

Vos réf. : PB/AMG/GR/LC-N° 17414/22/01/00036  
Nos réf. : CAB-10110/2022-03-42343

**Objet : Demande de sécurisation sur trottoir avec interdiction de stationner -  
Montée Mont Rose 13008 Marseille.**

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à votre courrier du 28 janvier 2022 par lequel vous avez attiré mon attention sur une demande de sécurisation du trottoir avec interdiction de stationner dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement, je vous informe qu'il a bien été transmis aux services afin d'être étudié.

Je ne manquerai pas de vous informer des suites qui pourront lui être réservées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Roland GIBERTI